

Plan de la scolarité 2026 – 2027

Début de l'année scolaire jeudi 20 août 2026, le matin

Fin de l'année scolaire vendredi 25 juin 2027, le soir

Vacances et congés

↪ AUTOMNE	du mercredi 14 octobre 2026, à midi au lundi 26 octobre 2026, le matin
↪ IMMACULÉE CONCEPTION	du vendredi 4 décembre 2026, le soir au mercredi 9 décembre 2026, le matin
↪ NOËL	du mercredi 23 décembre 2026, à midi au lundi 11 janvier 2027, le matin
↪ CARNAVAL	du vendredi 5 février 2027, le soir au lundi 15 février 2027, le matin
↪ ST-JOSEPH	vendredi 19 mars 2027
↪ PÂQUES	du jeudi 25 mars 2027, le soir au lundi 5 avril 2027, le matin
↪ ASCENSION	du mercredi 5 mai 2027, à midi au lundi 10 mai 2027, le matin
↪ PENTECÔTE	lundi 17 mai 2027
↪ FÊTE-DIEU	jeudi 27 mai 2027

Remarque importante :

**Nous signalons aux parents que les vacances familiales
ou les voyages dans les pays d'origine sont à programmer
en veillant à respecter scrupuleusement ce plan.**

Mot de la Direction



Le Conseil de Direction du cycle d'orientation Fully-Saxon souhaite une excellente année scolaire 2026/2027 aux élèves, à leurs parents, aux enseignants, ainsi qu'à tout le personnel administratif et technique rattaché à l'établissement scolaire.

La principale vocation du cycle d'orientation est, comme son nom l'indique, d'orienter les élèves. Cela doit s'effectuer en tenant compte des aptitudes et des motivations de chacun afin de l'orienter vers le domaine professionnel qui lui correspond le mieux.

Au-delà de cet enjeu essentiel, le CO doit également permettre aux élèves de gagner en estime d'eux-mêmes et de développer des compétences sociales indispensables à leur vie dans une société en constante évolution.

C'est ainsi que le CO Fully-Saxon aspire à être une structure scolaire dynamique, exigeante, sécurisante qui prépare notre jeunesse à un avenir prometteur.

À cette fin, l'utilisation quotidienne de l'agenda permet aux élèves de fonctionner avec rigueur et méthode ; elle permet également aux parents et aux enseignants d'avoir accès à un canal de communication indispensable.

Concrètement, ce carnet compte trois parties :

- La première contient des renseignements généraux sur la vie scolaire et les ressources proposées aux élèves.
- La deuxième partie est un agenda à l'usage des élèves.
- La troisième partie est réservée à la communication école-famille.

Nous souhaitons que l'année qui s'annonce offre à votre enfant la force d'apprendre, de grandir et de se développer harmonieusement auprès d'enseignants compétents et passionnés.

Tout en vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, nous vous transmettons nos salutations les meilleures.

La Direction du CO Fully-Saxon

Ce carnet est un outil de communication qui fait le lien entre l'élève, les parents et l'école. En tant que tel, il sera tenu propre et soigné ; il sera doublé d'une fourre plastique transparente. Un agenda perdu ou mal entretenu sera remplacé au prix de Fr 20.- à la charge de l'élève.

Personnes de contact

Titulaire

Direction

Saillen Pierre, directeur

dirco.fully-saxon@edu.vs.ch

Carron Jean-Victor, directeur adjoint

adjoint.cofully-saxon@edu.vs.ch

Secrétariat

Baer Christine

027 747 10 00

secretariat.cofully-saxon@edu.vs.ch

Nicolin Manuela

Médiation

Darbellay Sandrine

079 638 62 25

sandrine.darbellay@edu.vs.ch

Germanier Allan

079 813 84 88

allan.germanier@edu.vs.ch

Orientation professionnelle

Seppey Françoise

027 747 10 03

francoise.seppey@admin.vs.ch

Infirmière scolaire

Deller Rachel

078 324 95 50

rachel.deller@psvalais.ch

Bibliothèque scolaire

Ramuz Laure

bibliotheque.cofully-saxon@edu.vs.ch

Éducateurs de proximité

Fully – Dorsaz Céline

079 592 59 38

celine.dorsaz@fully.ch

Saxon – Darbellay Bastien

079 367 61 51

bastien.darbellay@admin.saxon.ch

www.cofully-saxon.ch

Liste des enseignants

Tit.	Nom Prénom	Email	Branches
	Ballo Alessandro	alessandro.ballo@edu.vs.ch	
	Bender Karine	karine.bender@edu.vs.ch	
10CO2	Berger Alexandra	alexandra.berger@edu.vs.ch	
	Böllenrücher Philippe	philippe.bollenrucher@edu.vs.ch	
	Brand Olivier	olivier.brand@edu.vs.ch	
9CO5	Cagnazzo Carla	carla.cagnazzo@edu.vs.ch	
10CO7	Carron Edouard	edouard.carron@edu.vs.ch	
	Carron Elise	elise.carron@edu.vs.ch	
	Carron Jean-Victor	jeanvictor.carron@edu.vs.ch	
	Carron Laurence	laurence.carron@edu.vs.ch	
10CO1	Cheseaux Sandrine	sandrine.cheseaux@edu.vs.ch	
	Clivaz Colette	colette.clivaz@edu.vs.ch	
11CO5	Darbellay Loïs	lois.darbellay@edu.vs.ch	
	Darbellay Sandrine	sandrine.darbellay@edu.vs.ch	
	Da Silva Philippe	philippe.dasilva@edu.vs.ch	
10CO3	De Chastonay Florent	florent.dechastonay@edu.vs.ch	
9CO1	Delaloye Valérie	valerie.delaloye@edu.vs.ch	
11CO1	Emery Christian	christian.emery@edu.vs.ch	
	Farine Joëlle	joelle.farine@edu.vs.ch	
11CO2	Favre Géraldyne	geraldyne.favre@edu.vs.ch	
	Favre Stéphane	stephane.favre@edu.vs.ch	
9CO4	Fournier Sylvie	sylvie.fournier@edu.vs.ch	
	Freiburghaus Mireille	mireille.freiburghaus@edu.vs.ch	
	Freysinger Quincy	quincy.freysinger@edu.vs.ch	
	Gay Milena	milena.gay@edu.vs.ch	
11CO6	Germanier Allan	allan.germanier@edu.vs.ch	
	Golay Carine	carine.golay@edu.vs.ch	
11CO4	Granges Valérie	valerie.granges@edu.vs.ch	

Tit.	Nom Prénom	Email	Branches
9CO8	Gratzl D'Antonio Nathalie	nathalie.gratzldantonio@edu.vs.ch	
	Jordan Thierry	thierry.jordan@edu.vs.ch	
	Kieffer Florence	florence.kieffer@edu.vs.ch	
11CO3	Kohli Céline	celine.kohli@edu.vs.ch	
9CO2	Lattion Ségolène	segolene.lattion@edu.vs.ch	
	Luisier Norbert	norbert.luisier@edu.vs.ch	
9CO6	Maret Michel	michel.maret@edu.vs.ch	
10CO5	Marques-Maignant Sophia	sophia.marques@edu.vs.ch	
	Mermoud Romaine	romaine.mermoud@edu.vs.ch	
9CO3	Michellod Alain	alain.michellod@edu.vs.ch	
	Michellod Malika	malika.michellod@edu.vs.ch	
9CO7	Michielan David	david.michielan@edu.vs.ch	
	Mottet Kathleen	kathleen.mottet@edu.vs.ch	
	Pedroni Marie	marie.pedroni@edu.vs.ch	
9CO9	Perraudin Joachim	joachim.perraudin@edu.vs.ch	
	Rebord Lucille	lucille.rebord@edu.vs.ch	
	Reveau Héloïse	heloise.reveau@edu.vs.ch	
10CO8	Roduit Boris	boris.rodut@edu.vs.ch	
	Rodrigues Sara	sara.rodrigues@edu.vs.ch	
	Schafer-Perraudin Joëlle	joelle.schafer@edu.vs.ch	
	Schwitter Flora	flora.schwitter@edu.vs.ch	
10CO4	Seppey Johanna	johanna.seppey@edu.vs.ch	
	Terrettaz Marylise	marylise.terrettaz@edu.vs.ch	
10CO6	Vallon Dimitri	dimitri.vallon@edu.vs.ch	

Mission de l'école et collaboration avec la famille

« L'école valaisanne a pour mission générale de seconder les familles dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse » (loi sur l'instruction publique – art.3).

Le cycle d'orientation assure aux jeunes qui lui sont confiés une solide formation générale autorisant la poursuite ultérieure de leurs études et l'accès à une vie professionnelle. Il a aussi pour mission de promouvoir le respect et d'amener les élèves à se responsabiliser.

L'école s'engage à...

- tout mettre en œuvre pour assurer à votre enfant les meilleures conditions d'encadrement
- vous informer dès que votre enfant rencontre un problème significatif
- vous rencontrer pour trouver ensemble une solution si le problème devait perdurer

La famille s'engage à...

- responsabiliser, suivre et motiver son enfant dans son métier d'élève
- collaborer avec l'école

L'élève s'engage à...

- travailler au meilleur de ses capacités
- assurer un environnement sûr et serein
- respecter les autres dans leurs différences et agir avec empathie et bienveillance

Les trois piliers de l'établissement

La classe est un lieu de travail, chacun en respecte les règles. Les élèves ont le droit et le devoir d'y apprendre ; les professeurs ont le droit et le devoir d'y enseigner. Chacun doit s'y sentir en sécurité. Ces trois piliers constituent le cadre de référence commun de notre établissement.

Travail	Respect	Sécurité
• Avoir son matériel • Travailler en classe • Faire ses devoirs et leçons • Soigner son travail • ...	• Respecter le cadre légal • Respecter les personnes • Respecter les consignes • Respecter les lieux • ...	• Se comporter de façon responsable • Protéger sa santé et celle des autres • Utiliser le matériel en toute sécurité • Alerter en cas de danger • ...

Les élèves sont sous la responsabilité des adultes de l'école. En respectant les trois piliers : Travail, Respect, Sécurité, tout le monde contribue à...

- garantir les meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage
- assurer le bon fonctionnement de l'établissement
- maintenir un climat scolaire serein et bienveillant

Règles de fonctionnement

Arrivées et départs

Les trajets entre le domicile et l'établissement scolaire relèvent de la responsabilité des parents.

La cour de récréation est strictement réservée aux piétons.

L'école décline toute responsabilité en cas de vol ou de déprédation qui pourrait intervenir dans le parc à vélos et à trottinettes.

Pendant le temps scolaire, les bâtiments et la cour sont exclusivement réservés aux élèves, personnels et intervenants autorisés.

Toute personne extérieure souhaitant accéder aux bâtiments scolaires doit s'annoncer au secrétariat.

Absences maladies

Un élève malade ne peut quitter la classe qu'avec l'autorisation d'un enseignant, et ne peut quitter l'établissement qu'avec l'accord préalable de l'administration **et** du représentant légal.

En cas d'absence, l'élève est responsable de rattraper les tâches à domicile ainsi que le travail manqué durant les cours.

En cas d'absence maladie, le représentant légal doit informer le CO avant 7h45 le matin ou avant 13h30 l'après-midi, en appelant le 027 747 10 00 (répondeur à disposition).

Un certificat médical peut être exigé par la direction de l'école si l'absence due à la maladie ou à un accident est supérieure à trois jours.

Le jour du retour en classe, le représentant légal doit à nouveau avertir le CO avant 7h45 le matin ou avant 13h30 l'après-midi, via le même numéro.

Absences prévues

Pour les rendez-vous qui ne peuvent pas être pris en dehors des horaires scolaires (médecin, spécialiste, dentiste, etc.) les parents doivent annoncer l'absence le plus tôt possible via le carnet de communication.

Afin que l'absence soit enregistrée, l'élève doit se rendre au secrétariat avec la demande signée par les parents. Il doit également informer ses enseignants de son absence.

L'élève est responsable de rattraper la matière manquée.

Demandes de congé

Les demandes de congé (événement familial, compétitions, etc.) doivent être adressées à la direction du CO (formulaire disponible au secrétariat ou sur le site internet www.cofully-saxon.ch) au plus tard une semaine avant le début du congé.

Pour les jours joker, les demandes doivent être adressées un mois avant le début du congé via ce même formulaire.

Repas de midi

L'élève peut manger au CO les lundis, mardis, jeudis et vendredis. La participation à l'étude et à la récréation encadrée est obligatoire. Les repas sont facturés mensuellement.

Toute absence doit être annoncée par écrit dans le carnet de communication, avant 9h45. Passé ce délai, le repas est facturé.

Il est strictement interdit à l'élève de quitter l'enceinte surveillée du CO durant le temps de midi.

Un élève qui prend le repas au CO uniquement en raison d'un soutien hors classe ou d'une étude dirigée doit informer le secrétariat dès la fin de sa participation, afin de suspendre la facturation.

Casier et affaires personnelles

Chaque élève reçoit un casier personnel, dont il est entièrement responsable, ainsi que deux clés en début d'année scolaire. Le casier doit être cadenassé en tout temps.

En fin d'année, les deux clés doivent être restituées.

En cas de perte d'une ou des deux clés, un montant de Fr. 10.- sera facturé.

Dégâts

La direction peut facturer tout dommage causé intentionnellement ou par négligence par des élèves au matériel, mobilier, locaux ainsi qu'aux installations.

Fournitures scolaires

L'élève doit disposer du matériel nécessaire pour chaque cours.

En cas de perte ou d'usure, le matériel doit être remplacé rapidement afin d'assurer la continuité du travail en classe.

Appareils électroniques

L'utilisation des appareils électroniques (téléphones portables, montres connectées, écouteurs, etc.) est strictement interdite dans l'enceinte de l'école (bâtiments et cour) y compris durant la pause de midi.

Exceptionnellement, et uniquement à la demande explicite d'un enseignant, un appareil peut être utilisé sur temps scolaire, dans un cadre pédagogique précis.

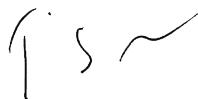
Tenue vestimentaire

La tenue vestimentaire de l'élève est décente et adaptée au lieu et à la tâche effectuée.

Les élèves se changent pour le cours d'EPH.

Signatures

Nous avons pris connaissance des trois piliers et des règles de fonctionnement de l'établissement.
Nous nous engageons à les respecter.

La Direction 

Les parents : _____

L'élève : _____

Père

Mère

Autre

Nom

Prénom

Portable

Email

Signatures
autorisées



Photo réalisée avec tous les élèves du CO (Juin 2025)

L'école autrement

Bibliothèque

La bibliothèque du CO Fully-Saxon est certifiée par le réseau valaisan des bibliothèques. Elle met gratuitement près de 5'000 ouvrages à disposition des élèves et des enseignants du CO. La présentation de la carte Bibliopass, fournie par la bibliothèque en début de 9CO, est obligatoire pour pouvoir emprunter des livres.

Madame Laure Ramuz, bibliothécaire, se tient à disposition pour d'éventuelles questions.

HORAIRES d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Récréation	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
11h20 à 11h50	ouvert			ouvert	
16h05 à 16h35		ouvert			



Club de lecture

Club de lecture du CO – Prix RTS Littérature Ados : ouvert au 9CO – 10CO – 11CO !

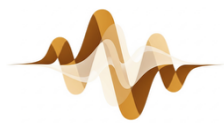
Dès la rentrée, les élèves peuvent s'inscrire au club de lecture du CO qui est en lien avec le Prix RTS Littérature Ados. Une sélection de cinq livres est au concours, passe à la bibliothèque si tu as envie de les découvrir.

Les rencontres auront lieu entre octobre et mars, environ une fois par mois. Lors de la dernière rencontre, les élèves se rendront au Salon du Livre de Genève où le Prix RTS sera remis à l'auteur ou l'autrice qui l'aura remporté.

Tu aimes lire et tu souhaites rejoindre un groupe pour échanger autour des lectures ? N'hésite pas à t'inscrire !

→ Informations et inscriptions à la bibliothèque.

Chœur du CO



Dès la rentrée, les élèves peuvent s'inscrire au chœur du CO. Les répétitions ont lieu une fois par semaine pendant la pause de midi, dans une ambiance décontractée et dynamique ! Pour couronner les efforts des choristes, le chœur se produira en concert en fin d'année scolaire.

Tu aimes chanter et tu souhaites découvrir et développer ta voix ? N'hésite pas à t'inscrire !

→ Informations et inscriptions auprès des enseignants de musique.

Ensemble instrumental



Dès la rentrée, les élèves peuvent s'inscrire à l'ensemble instrumental du CO. Les répétitions ont lieu une fois par semaine, pendant la pause de midi, dans une ambiance conviviale et musicale. Pour valoriser le travail de l'ensemble, les musiciens se produiront en concert à la fin de l'année scolaire.

Tu joues d'un instrument de musique et tu souhaites rejoindre l'ensemble instrumental du CO ? N'hésite pas à t'inscrire !

→ Informations et inscriptions auprès des enseignants de musique.

Théâtre

Dès la rentrée, les élèves peuvent s'inscrire à la troupe de théâtre du CO. Les répétitions ont lieu une fois par semaine, pendant la pause de midi, dans une ambiance conviviale et créative. Pour valoriser le travail de la troupe, les membres de la troupe se produiront en fin d'année scolaire.

Tu aimes la comédie et souhaites découvrir ou développer tes talents d'acteur ? N'hésite pas à t'inscrire !

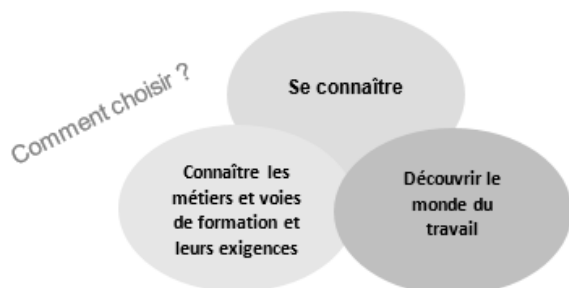


→ Informations et inscriptions auprès des enseignants de français.



Théâtre des dix ans du CO - @photoval

Orientation scolaire et professionnelle



Sites de référence :

www.cofully-saxon.ch

www.vs.ch/orientation

www.orientation.ch

Cours EDC (éducation des choix) : durant le CO, une période par semaine, les élèves suivent un cours spécifique de préparation au choix professionnel (<https://edc.mobiletic.com>).

Passeport Info : séances sur les métiers et les écoles :



Tu as envie de voir comment fonctionnent une boulangerie, une menuiserie, ou un atelier de couture ?
Inscris-toi aux séances de Passeport Info
les mercredis après-midi !

www.vs.ch/pi



Manifestation : Salon des métiers du 16 au 21 février 2027 au CERM à Martigny : salon où l'essentiel des métiers et des filières de formations existantes en Valais et en Suisse romande est présenté, soit plus de 400 métiers répartis sur 10'000 m2 d'exposition !

Stages : indispensables pour vérifier ses intérêts et augmenter ses chances de trouver une place d'apprentissage.

Conseils en orientation : la conseillère reçoit les élèves ainsi que leurs parents. Ces entretiens de conseil permettent de clarifier les choix, les intérêts, les capacités de l'élève et l'aident à élaborer un projet cohérent et à le réaliser.

Françoise Seppey Mayoraz

francoise.seppey@admin.vs.ch

027 747 10 03

Psychologue-Conseillère en orientation

Date	Communication entre parents et conseillère	Signature

Organisation d'un stage

La loi sur le travail autorise les stages dès 13 ans révolus. La loi sur le cycle d'orientation les encourage :

9CO durant les vacances scolaires.

10CO 2 jours obligatoires fixés par l'école.

Possibilité de faire 2 jours facultatifs sur le temps scolaire.

Favorisés dès le début de la 10^e année pour les élèves en fin de scolarité obligatoire.

11CO 2 jours obligatoires fixés par l'école.

Favorisés dès le début de la 11^e selon le projet professionnel.

STAGES OBLIGATOIRES :

11CO 1-2-3 : 23-24 septembre 2026

11CO 4-5-6 : 24-25 septembre 2026

10CO 1-2 : 8-9 mars 2027

10CO 3-4 : 11-12 mars 2027

10CO 5-6-7-8 : 15-16 mars 2027

Procédure

1. Chercher une entreprise avec l'aide de ta famille ou sur le site www.orientation.ch.
2. Se procurer un guide de stage (titulaire, orientation, secrétariat).
3. Contacter l'entreprise et fixer les jours de stage.
4. Obtenir l'autorisation de l'école (signature des parents, puis du titulaire, puis de la direction).
5. Informer les professeurs de branche.

Comment téléphoner pour un stage ?

Pendant l'appel téléphonique

1. Se présenter clairement :
→ *Bonjour, je m'appelle ..., je suis en ... année au CO Fully-Saxon.*
2. Annoncer le but de l'appel :
→ *J'aimerais faire un stage de ... dans votre entreprise.*
3. Demander la personne de référence :
→ *Est-ce que je pourrais parler au responsable des stages ?*
4. Poser des questions précises :
→ *À quelle heure dois-je me présenter ?*
→ *Quel est le lieu exact du rendez-vous ?*
→ *Est-ce qu'il y a un code vestimentaire à respecter ?*
5. Remercier son interlocuteur à la fin de l'appel.

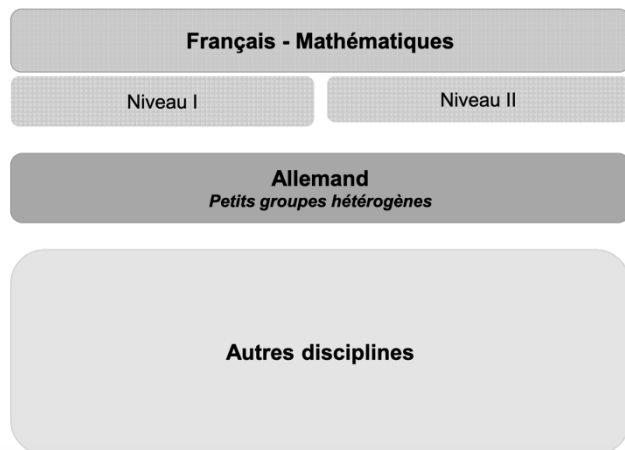
Ce qui peut aider

1. Préparer les questions à l'avance et par écrit.
2. Noter les réponses pendant l'appel téléphonique.
3. S'entraîner avec un camarade ou un adulte qui joue le rôle du patron.

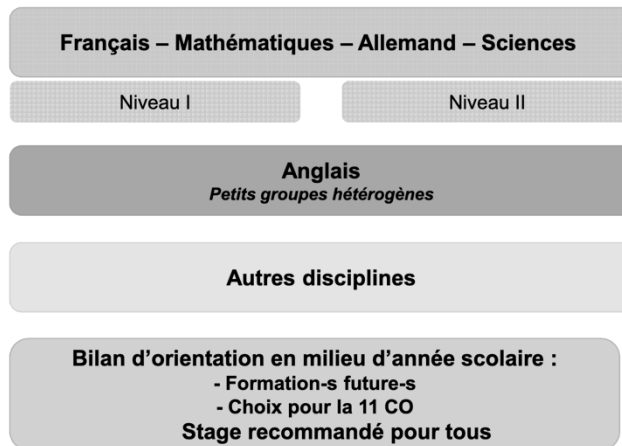
Organisation générale des années du CO

Loi de septembre 2009

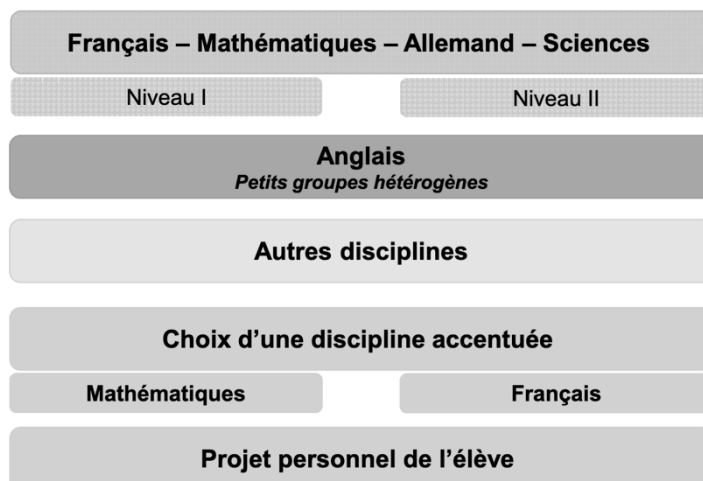
9CO



10CO



11CO



Conditions de transfert

Art. 35: Transfert en cours d'année scolaire

1. En cours d'année scolaire, selon les aptitudes et résultats de l'élève, un transfert peut avoir lieu en principe à la fin du premier semestre mais entre la deuxième moitié du premier semestre et la fin mars au plus tard.
2. En cours d'année scolaire, un transfert de niveau II en niveau I n'est possible que si la note dans la discipline considérée est égale ou supérieure à 5,0.
3. Les demandes de transfert(s) en cours d'année sont adressées par le titulaire, sur éventuelle proposition des parents, au directeur qui décide.
4. Les parents peuvent refuser ce transfert.

Art. 36: Transfert en fin d'année scolaire

1. Lorsque, en fin d'année scolaire, l'élève a une note de 5.0 et plus dans une discipline suivie en niveau II, il peut être transféré en niveau I dans la classe supérieure pour autant que les parents aient donné leur accord.
2. Les transferts de niveau I au niveau II sont réglementés aux articles 31 et 32 Les parents sont associés au processus de décision.
3. Le directeur notifie la décision aux parents.

Conditions de promotion

Conditions générales

Moyenne générale* : 4 ou plus

**(branches enseignées en groupes hétérogènes = sans niveau (I ou II))*

Une seule discipline à niveaux inférieure à 4



**Notes excluant
la promotion :**

1 note 1 (1.0 à 1.4)
ou 2 notes 2 (1.5 à 2.4)
ou 1 note 2 et 2 notes 3 (2.5 à 3.4)
ou plus de 3 notes 3

Conditions de diplôme 11CO

Obtenir les conditions générales

(Moyenne générale 4 et
pas de notes excluant la promotion)

+

**3 disciplines à niveau (I ou II)
à plus de 4**

=

Réussite = Diplôme

Conditions d'admission

Conditions d'admission pour les filières du secondaire II général et professionnel

Lycée-collège	École de commerce École des métiers	École de culture générale
<u>Après la 10CO</u> 4 niveaux I • 3 niveaux I $\geq 4,5$ • 1 niveau I ≥ 4 Moyenne $\geq 4,5$	4 niveaux I • 3 niveaux I ≥ 4	4 niveaux I • 3 niveaux I ≥ 4
	3 niveaux I + 1 niveau II • 2 niveaux I ≥ 4 • 1 niveau II $\geq 4,5$	3 niveaux I + 1 niveau II • 2 niveaux I ≥ 4 • 1 niveau II $\geq 4,5$
<u>Après la 11CO</u> 4 niveaux I • 3 niveaux I ≥ 4 OU 3 niveaux I 1 niveau II • 2 niveaux I ≥ 4 • 1 niveau II ≥ 5	2 niveaux I + 2 niveaux II • 2 niveaux I ≥ 4 • 1 niveau II ≥ 5 • 1 niveau II $\geq 4,5$	2 niveaux I + 2 niveaux II • 1 niveau I ≥ 4 • 1 niveau II ≥ 5 • 1 niveau II $\geq 4,5$
	1 niveau I + 3 niveaux II • 1 niveau I ≥ 4 • 2 niveaux II ≥ 5 • 1 niveau II $\geq 4,5$	1 niveau I + 3 niveaux II • 2 niveaux II ≥ 5 • 1 niveau II $\geq 4,5$
	4 niveaux II • 3 niveaux II ≥ 5 • 1 niveau II $\geq 4,5$	4 niveaux II • 3 niveaux II ≥ 5 • 1 niveau II $\geq 4,5$

EPP
Diplôme du CO obtenu ou Diplôme du CO non obtenu mais : • max. 1 niveau II < 4 • moyenne générale ≥ 4 • aucune note excluant la promotion

Mesures d'aide et de soutien à l'élève

Étude surveillée

L'étude surveillée est une offre payante permettant aux élèves de réaliser leur travail scolaire au sein de l'école, sous la surveillance d'un enseignant.

Horaires : lundis, mardis et jeudis, de 16h10 à 16h55.

Tarif : Fr. 60.- pour l'année scolaire.

Inscription : l'élève peut s'inscrire pour 1, 2 ou 3 jours par semaine. La présence est alors obligatoire ces jours-là.

Règlement : en cas de comportement inapproprié ou d'absences répétées non justifiées, l'école se réserve le droit d'exclure l'élève. La finance d'inscription ne sera pas remboursée.

Étude dirigée (ED)

L'étude dirigée (ED) est un accompagnement scolaire gratuit destiné aux élèves rencontrant des difficultés spécifiques, notamment :

- d'organisation (oublis, devoirs non faits, mauvaise gestion du temps, etc.)
- d'exécution des devoirs (persévérance, manque de motivation, cadre de travail, etc.)
- d'apprentissage (lecture des consignes, mémorisation du vocabulaire, amélioration des résultats, etc.)

L'étude dirigée a lieu en dehors des heures de classe, en petits groupes, pour une durée limitée. L'inscription se fait auprès du titulaire de classe. L'élève inscrit est tenu de se présenter aux études dirigées. En cas d'absences répétées non justifiées, la mesure sera suspendue.

Soutien pédagogique hors classe (SPHC)

Le soutien pédagogique hors classe (SPHC) est une aide scolaire gratuite destinée aux élèves qui rencontrent des difficultés dans une branche spécifique. Le soutien pédagogique a lieu en dehors des heures de classe, en petits groupes, pour une durée limitée. L'inscription se fait auprès du titulaire de classe. L'élève inscrit est tenu de se présenter au soutien pédagogique hors classe. En cas d'absences répétées non justifiées, la mesure sera suspendue.

Tableau à remplir avec le titulaire après décision de la direction :

Inscription 1	ED ☐	SPHC ☐
Du ... au		
Enseignant		
Salle		
Jour		
Heure		
Signature titulaire		
Signature parents		

Inscription 2	ED ☐	SPHC ☐
Du ... au		
Enseignant		
Salle		
Jour		
Heure		
Signature titulaire		
Signature parents		

Récapitulatif des notes de l'élève

Ce document est sous la responsabilité de l'élève

Semestre 1

									Mi-semestre	Semestre 1
Français										
Mathématiques										
Allemand										
Sciences										
Anglais										
Histoire										
Géographie										
ECR										
AC&M										
Arts visuels										
Musique										
EPH										
EF										
Éducation numérique										
Disc. accentuée 11CO										

Récapitulatif des notes de l'élève

Ce document est sous la responsabilité de l'élève

Semestre 2

									Mi-semestre	Semestre 2
Français										
Mathématiques										
Allemand										
Sciences										
Anglais										
Histoire										
Géographie										
ECR										
AC&M										
Arts visuels										
Musique										
EPH										
EF										
Éducation numérique										
Disc. accentuée 11CO										